



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 5 décembre 2017, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2017-243 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h.

Sont présents : Christian Richard, maire
Guy Lafleur, conseiller
Christiane Nadeau, conseillère
Serge Genest, conseiller
Émile Brassard, conseiller

Sont absents : Jérôme Pagé, conseiller
Guillaume Dusablon, conseiller

2 personnes sont présentes.

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE la séance ordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Christian Richard, maire.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 décembre 2017

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
- 3.2 Nomination à titre de représentant de la municipalité
- 3.3 Inscription à une formation pour les nouveaux élus
- 3.4 Embauche au poste d'inspecteur municipal
- 3.5 Autorisation d'inscription à une formation
- 3.6 Autorisation à Aide alimentaire Lotbinière concernant la tenue d'une guignolée
- 3.7 Uniformisation de la signification des constats d'infractions émis par les municipalités
- 3.8 Renouvellement de l'inscription à Tourisme Lotbinière
- 3.9 Renouvellement du service de transport adapté
- 3.10 Demande d'aide financière : Opération Nez Rouge
- 3.11 Demande d'aide financière : Club de Patinage artistique de Sainte-Croix
- 3.12 Demande d'aide financière : La Maison Annick
- 3.13 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires et du registre des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

4. FINANCES

- 4.1 Comptes à payer
- 4.2 Résolution mandant le ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
- 4.3 Autorisation de fermeture de comptes bancaires

5. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE





7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 décembre 2017

2017-244 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2018

2017-245 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

pour ce motif,

il est proposé par Mme Christiane Nadeau, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue de séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, qui débiteront à **20 h** :

- ♦ Mardi 16 janvier
- ♦ Mardi 6 février
- ♦ Mardi 6 mars
- ♦ Mardi 3 avril
- ♦ Mardi 1^{er} mai
- ♦ Mardi 5 juin
- ♦ Mardi 3 juillet
- ♦ Mardi 7 août
- ♦ Mardi 4 septembre
- ♦ Mardi 2 octobre
- ♦ Mardi 6 novembre
- ♦ Mardi 4 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

3.2 Nomination à titre de représentant de la municipalité

2017-246 NOMINATION À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU' il est nécessaire de procéder à la nomination des représentants sur les différents comités et départements pour donner suite à l'élection municipale du 5 novembre 2017;





pour ces motifs,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE les représentants nommés ci-dessous seront dorénavant responsables des comités et départements suivants :

Présidence du comité consultatif en urbanisme	Émile Brassard
Héritage collectif	Guy Lafleur
Comité des relations de travail	Christiane Nadeau Guy Lafleur
Eau potable/eaux usées	Christian Richard Émile Brassard Guillaume Dusablon
Bibliothèque et CRSBP CNCA	Serge Genest
Office municipal d'habitation	Christian Richard
Représentant touristique	Christiane Nadeau
Loisirs	Guy Lafleur Guillaume Dusablon
Politique familiale/MADA /Aînés/Famille	Christiane Nadeau Jérôme Pagé
Service de sécurité incendie et des premiers répondants	Jérôme Pagé Serge Genest
Voirie	Jérôme Pagé Serge Genest
Fabrique	Guy Lafleur
Patrimoine	Guy Lafleur Jérôme Pagé
Agriculture	Serge Genest
Comité du quai et les abords du fleuve/Zone d'intervention prioritaire (ZIP)	Christian Richard
Organisme des bassins versants	Christian Richard
Entreprendre Ici Lotbinière	Émile Brassard
Plan de développement	Guy Lafleur

3.3 Inscription à une formation pour les nouveaux élus

2017-247 INSCRIPTION À UNE FORMATION POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

ATTENDU QUE les nouveaux élus sont dans l'obligation de suivre la formation « Le comportement éthique »;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité





QUE le conseil municipal autorise l'inscription de M. Guy Lafleur, Mme Christiane Nadeau, M. Serge Genest et M. Guillaume Dusablon à s'inscrire à cette formation au coût de 245 \$ par personne plus les taxes applicables.

3.4 Embauche au poste d'inspecteur municipal

2017-248 EMBAUCHE AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE M. Carl Rochette soit embauché à titre d'inspecteur municipal;

QU' une période de probation devra être réalisée, le tout tel qu'établie aux termes de la convention collective en vigueur;

QUE ses conditions de travail sont fixées selon la convention collective en vigueur.

3.5 Autorisation d'inscription à une formation

2017-249 AUTORISATION D'INSCRIPTION À UNE FORMATION

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à s'inscrire à la formation « Les impacts de la Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier » au montant de 522 \$ plus les taxes applicables.

3.6 Autorisation à Aide alimentaire Lotbinière concernant la tenue d'une guignolée

2017-250 AUTORISATION À AIDE ALIMENTAIRE LOTBINIÈRE CONCERNANT LA TENUE D'UNE GUIGNOLÉE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation afin de permettre à l'organisme Aide alimentaire Lotbinière de tenir une Guignolée à une intersection déterminée les 21 ou 22 décembre;

ATTENDU QUE celle-ci aurait lieu à l'intersection du chemin de Tilly et de la rue de l'Église;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal octroi l'autorisation requise afin que l'organisme puisse tenir cette activité.

3.7 Uniformisation de la signification des constats d'infraction au long émis par les municipalités

2017-251 UNIFORMISATION DE LA SIGNIFICATION DES CONSTATS D'INFRACTION AU LONG ÉMIS PAR LES MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE l'émission et la signification d'un constat d'infraction au long est une poursuite visant une sanction pénale, dont une sanction à un règlement municipal;

ATTENDU QUE le constat d'infraction au long est une procédure introductive d'instance dès sa signification;

ATTENDU QUE toute poursuite pénale se prescrit par un an à compter de la date de la perpétration de l'infraction;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 19 du Code de procédure pénale la signification d'un acte de procédure prescrite dans ce code peut être fait au moyen de la poste ou par un agent de la paix ou un huissier;





- ATTENDU QUE le greffe de la Cour municipale se charge de la signification d'un constat d'infraction au long;
- ATTENDU QUE le greffe de la Cour municipale utilise le moyen de la poste certifiée, pour signifier un constat d'infraction;
- ATTENDU QUE les frais pour la signification d'un constat d'infraction par huissier sont couteux et sont à la charge des municipalités;
- ATTENDU QUE le greffe de la Cour municipale demande d'uniformiser la procédure de signification pour une meilleure administration et gestion;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

- D'AUTORISER le greffe de la Cour municipale à faire trois (3) tentatives par poste certifiée pour signifier le constat d'infraction à moindre coût;
- D'AUTORISER le greffe de la Cour municipale qu'à défaut d'être dans l'impossibilité d'effectuer cette signification après trois (3) tentatives par poste certifiée, de transmettre cette signification au service d'un huissier sans avis et aux frais de la municipalité;
- D'AUTORISER le greffe de la Cour municipale à utiliser les services d'un huissier dans une mesure d'urgence, lorsque le délai est restreint dans le temps et qu'il est impossible de signifier le constat d'infraction par poste certifiée le tout aux frais de la municipalité.

3.8 Renouvellement de l'inscription à Tourisme Lotbinière

2017-252 RENOUELEMENT DE L'INSCRIPTION À TOURISME LOTBINIÈRE

- ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly désire renouveler son adhésion à Tourisme Lotbinière;

pour ce motif,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

- QUE le conseil municipal adhère à Tourisme Lotbinière pour la somme de 140 \$ plus les taxes applicables;
- QUE le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 62100 345 « Promotion touristique » (budget 2018).

3.9 Renouvellement du service de transport adapté

2017-253 RENOUELEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

- QUE la Municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;
- QUE la Municipalité de Sainte-Croix soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;
- QUE le service de transport adapté et collectif de Lotbinière soit délégué pour administrer le service;
- QUE la municipalité renouvelle l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;
- QUE la Municipalité accepte et autorise la directrice générale à payer la quote-part pour l'année 2018 au montant de 2,30 \$ par habitant, soit 3 631,70 \$.





Cette dépense sera affectée au poste 02 37000 499 « Transport adapté ». La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le budget 2018.

3.10 Demande d'aide financière : Opération Nez Rouge

2017-254 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : OPÉRATION NEZ ROUGE

ATTENDU QUE la Municipalité désire apporter son soutien financier à Opération Nez Rouge;

pour ces motifs,

il est proposé par Mme Christiane Nadeau, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 50 \$ à Opération Nez Rouge.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles au poste 02 11000 970.

3.11 Demande d'aide financière : Club de Patinage Artistique de Ste-Croix

2017-255 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a reçu une demande d'aide financière du Club de Patinage Artistique de Sainte-Croix;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 25 \$ par enfant inscrit à ce club et demeurant à Saint-Antoine-de-Tilly.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles au poste 02 11000 970.

M. Émile Brassard s'abstient de voter mentionnant qu'il y a conflit d'intérêts.

3.12 Demande d'aide financière : La Maison Annick

2017-256 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : LA MAISON ANNICK

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a reçu une demande d'aide financière de La Maison Annick;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 50 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles au poste 02 11000 970.

3.13 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires et du registre des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

2017-257 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires (Art. 357 L.E.R.M.);

ATTENDU QUE la directrice générale déclare que tous les membres du conseil ont déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires;





ATTENDU QUE les membres du conseil municipal doivent effectuer une déclaration s'ils reçoivent un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature privée ou qui n'est pas interdite par la loi et qui excède la valeur de 200.00\$;

ATTENDU QUE la directrice générale doit consigner ces déclarations dans un registre et faire le dépôt d'un extrait dudit registre à une assemblée du conseil.

ATTENDU QUE la directrice générale certifie qu'il n'y a eu aucune inscription au registre au cours de la dernière année;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accuse réception des dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires et de l'extrait du registre.

4. FINANCES

4.1 Comptes à payer

2017-258 COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise les dépenses et le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 8 573 à 8 640 inclusivement, pour un montant total de 151 512,34 \$, les paiements automatiques pour un montant totalisant 6 869,04 \$ et les salaires et charges sociales pour la somme de 59 246,55 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

4.2 Résolution mandant le ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal

2017-259 RÉOLUTION MANDANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

pour ces motifs,

il est proposé par Mme Christiane Nadeau, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.





4.3 Autorisation de fermeture de comptes bancaires

2017-260 AUTORISATION DE FERMETURE DE COMPTES BANCAIRES

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal demande la fermeture des comptes bancaires numéros 70 832, 6 982 et 7 150, ainsi que les marges de crédit correspondantes, de même que la marge de crédit reliée au règlement d'emprunt pour le garage et que les fonds, si requis, soient pris à même le compte courant.

5. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS

6. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

2017-261 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017 soit adopté séance tenante.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-262 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal lève la séance, il est 20 h 16.

Je, Christian Richard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

Christian Richard
Maire

Claudia Daigle
Directrice générale



COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Brasseries Labatt du Canada - commande de bières (centre communautaire)	338.14 \$	8573
Puribec Inc. - DPD réactif chlore (chèque # 8525 refait)	244.87 \$	8574
Desjardins sécurité financière - REER (octobre 2017)	3 705.13 \$	8575
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) - cotisation syndicale (octobre 2017)	522.29 \$	8576
Alexandre, Élodia - honoraires/activité Automne 2017 (cours de piano, chant) 3e versement	1 020.00 \$	8577
Molson Coors Canada - commande de bières (centre communautaire)	361.80 \$	8578
Boisvert, Raymond et Jacques, Lisette - remboursement de taxes	304.34 \$	8579
Jones, Térésia - remboursement de taxes	673.17 \$	8580
Simard, Louise - remboursement de taxes	147.53 \$	8581
Simard, Louise - remboursement de taxes	56.95 \$	8582
Boisvert, Raymond et Jacques, Lisette - remboursement/matières résiduelles	43.45 \$	8583

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

PR

Visa - Banque Laurentienne - frais de banque	6.00 \$	1923
Hydro Québec - éclairage public	918.47 \$	1924
Hydro-Québec - station Des Jardins	76.55 \$	1925
Hydro Québec - enseigne	20.67 \$	1926
Hydro Québec - réservoir	1 605.37 \$	1927
Telus - bibliothèque, mairie et internet	946.41 \$	1928
Vidéotron - local sportif	118.34 \$	1929
Visa Desjardins:		
<i>Essence, trait-d'union, frais de poste, mise à jour registre véhicules lourds (serv. incendie), renouvellement case postale, eau, achat halloween</i>	1 678.34 \$	1930
Bell Mobilité - cellulaires	241.25 \$	1931
Hydro-Québec - centre communautaire	1 152.60 \$	1932
Vidéotron - caserne	105.04 \$	1933

COMPTES POUR NOVEMBRE 2017

Alexandre, Élodia - honoraires/activité Automne 2017 (cours de piano, chant) 4e versement	1 020.00 \$	8584
La Great-West, cie d'assurance-vie - assurance collective (décembre 2017)	822.91 \$	8585
Chantale Belzile Phy.D., r.d. - honoraires/activité Automne 2017 (cours de réflexologie + factures pour matériel) 2e versement	547.98 \$	8586
Bernier, Gilles:		
<i>Rés.: 2016-05 - contrat d'entretien ménager mairie, bibliothèque, édifice du 955 de l'Église pour novembre 2017</i>	1 006.03 \$	8587
Excavation St-Antoine 1985 inc.:		
<i>Déplacer blocs (côte de l'Église), escalier quai, conteneurs - 632.36 \$</i>		
<i>Rés.: 2016-108 - contrat de déneigement des chemins (décembre 2017) - 21 316.37 \$</i>	21 948.73 \$	8588
Breault, Alexandra - honoraires/activité Automne 2017 - cours de yoga, circuit training, pilates, conditionnement physique, stretching (2e versement)	2 586.94 \$	8589
Carrière Union - sel à déglacage (abrasifs)	2 777.71 \$	8590
Club Ludo - honoraires/activité Automne 2017 (ajustement/nombre d'élève-cours inventeurs)	240.00 \$	8591
Annie Côté Design graphique - conception graphique/programmation des loisirs 2017	224.20 \$	8592
CWA - fourniture et changement de sonde de PH, calibration du chlore pour problème à la valve d'isolation de la pompe # 2	2 031.61 \$	8593
Document Express - enveloppes	160.97 \$	8594
Éditions Yvon Blais - loi aménagement urbaniste annoté (mise à jour)	162.80 \$	8595

Les Entreprises Lévisiennes inc. - travaux d'asphalte (rue de la Promenade, chemin des Plaines, route de l'Église)	14 548.42 \$	8596
Groupe Environnex - analyse de l'eau	301.69 \$	8597
Excavations Tourigny - transport de sel	4 335.76 \$	8598
Ferme Les Jumeaux Lamontagne - rés. 2014-263 - contrat de déneigement des rues et stationnements pour décembre 2017	7 818.30 \$	8599
Groupe CCL - chèques laser	410.92 \$	8600
Hébert, Marjolaine - honoraires/activité Automne 2017 (cours aquarelle, dessins, mixte-médias et cours d'artisanat, bricolage + factures) 2e versement	953.96 \$	8601
IGA - achat divers (fruits, muffins, jus pour élections, lait (mairie), verres à bière, chocolat, jus, gatorade, eau, maïs à éclater centre communautaire)	87.76 \$	8602
Info Page - téléavertisseurs (service incendie)	279.67 \$	8603
Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet (novembre 2017)	120.00 \$	8604
Laroche, Diane - rés.: 2017-26 - participation au supplément de loyer Maison des Aînés pour (novembre 2017)	18.27 \$	8605
LCS - localisation de conduite /route Marie-Victorin, route 132 et chemin de Tilly	684.10 \$	8606
BuroPlus - chemises, factures, post-it, ruban adhésif, pinces, tableau, cahier	240.12 \$	8607
Logiciels Sport-Plus inc. - pour service de paiement par carte de crédit CT-Paiement pour (septembre et octobre 2017)	63.52 \$	8608
Martin & Levesque Inc. - chandails, pantalon	162.47 \$	8609
Mécanique Marcel enr.:		
<i>Travaux sur les véhicules (service incendie) - 1 429.24 \$</i>		
<i>Changement d'huile et de pneus (Panel GMC) - 190.85 \$</i>		
<i>Changement d'huile et de pneus (Ford) - 113.81 \$</i>	1 733.90 \$	8610
Morency, société d'avocats - honoraires professionnels (2604 ch. Terre-Rouge re: conformité des constructions réalisées sur la propriété)	2 052.30 \$	8611
MRC de Lotbinière:		
<i>Quote-part (Évaluation foncière) - 5 410.62 \$</i>		
<i>Quote-part (Enfouissement sanitaire) - 4 820.57 \$</i>	10 231.19 \$	8612
Municipalité de Saint-Apollinaire:		
<i>Entraide / rue de la Promenade - 722.34 \$</i>		
<i>Entraide / route Marie-Victorin - 805.18 \$</i>		
<i>Entraide / de l'Église - 651.40 \$</i>	2 178.92 \$	8613
Petite caisse - frais de poste et autres	200.00 \$	8614
Nadeau, Johanne:		
<i>Rés.: 2017-104 - entretien bureau de poste (novembre 2017)</i>	300.00 \$	8615
Normand Côté entr. électricien - fournir et installer fluorescents au garage municipal, changer luminaires extérieurs à la caserne, réparer éclairage au centre communautaire	2 138.46 \$	8616
Novicom 2000 inc. - location de radios portatifs (service incendie)	510.49 \$	8617
Plomberie Ste-Croix - appel de service - valve de toilette (centre communautaire)	119.72 \$	8618
Les Produits municipaux (Corix) - bouchons (borne-fontaine)	341.62 \$	8619
Protection incendie PC inc. - inspection visuelle sur air pack, test hydrostatique haute pression, joint torique pour cylindre, batterie 6 volts, récupération de batterie	132.50 \$	8620
Pugh, Robert Jr:		
<i>Rés.: 2016-112 - entretien du centre communautaire + ménages complémentaires pour novembre 2017</i>	617.04 \$	8621
Quincaillerie 2000:		
<i>Fluorescents, asphalte froide, peinture, pinceau, rouleaux, sapin, coupe-froid</i>	644.19 \$	8622
Quin. M. Hamel & Fils Inc.:		
<i>Râteau jardin, pellicule isolante, courroie, ampoules, huile, chlore, cadenas, ruban à conduit</i>	357.25 \$	8623
Gaudreau Environnement inc.:		
<i>Collecte récupération, déchets et encombrants - 9 221.16 \$</i>		
<i>Collecte récupération, déchets (chemin Terre-Rouge) - 78.87 \$</i>	9 300.03 \$	8624

Regroupement des jeunes de Lotbinière - temps d'animation effectué à la Maison des Jeunes pour les mois d'avril à septembre 2017	2 426.38 \$	8625
SP Médical - collier cervical, gant nitrile et compresses froides (centre et service incendie)	112.11 \$	8626
Signalisation Lévis - panneau	55.93 \$	8627
Sintra (Ray-Car):		
<i>Pierre abrasive (chemins) - 683.15 \$</i>		
<i>Pierre (asphalte/route de la Colline, de la Promenade) garage, réserve - 1 952.30 \$</i>	2 635.45 \$	8628
Société de l'assurance automobile du Québec - avis de paiement (immatriculation de la motoneige)	93.20 \$	8629
Association de soccer Lotbinière - paiement soccer	974.30 \$	8630
Toshiba:		
<i>Lecture photocopieur (période du 3 octobre au 2 novembre 2017)</i>	1 573.42 \$	8631
Trafic Contrôle - travaux d'entretien du réseau d'éclairage public (novembre 2017)	293.54 \$	8632
Transport St-Agapit - transport d'eau	505.89 \$	8633
Transport Petit - transport d'eau	8 448.55 \$	8634
Automatisation JRT - rés.: 2017-116 - mandat pour la correction du logiciel de supervision	3 909.15 \$	8635
Beauvais Truchon - honoraires professionnels	2 707.49 \$	8636
Document Express - papier, enveloppes, feuilles entête de lettre	958.32 \$	8637
Excavations Ste-Croix inc. - rés.: 2017-233 - contrat concernant la réfection d'une portion du chemin Terre-Rouge	23 880.30 \$	8638
Philippe Gosselin & Ass. Ltée - huile à chauffage	1 029.32 \$	8639
Gaudreau Environnement Inc. - matières résiduelles et récupérables (chemin Terre-Rouge)	78.87 \$	8640
	<u>158 381.38 \$</u>	
<i>Salaires et contributions de l'employeur:</i>		
Paie du 15 au 28 octobre 2017 (payable le 2 novembre 2017)	8 738.10 \$	
Paie du 29 octobre au 11 novembre 2017 (payable le 16 novembre 2017)	13 703.17 \$	
Paie du 12 au 25 novembre 2017 (payable le 30 novembre 2017)	13 492.96 \$	
Paie des élus (novembre 2017)	4 711.92 \$	
Remise gouvernementale (déduction à la source) pour octobre 2017	18 600.40 \$	
	<u>59 246.55 \$</u>	